

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-126 DU 28 MARS 2006

Chargeant Madame **Christiane TABELE OMITCHESSAN**, Ministre des Travaux Publics et des Transports, de l'Intérim de **Madame Léa D. AHOUGBENOU HOUNKPE**, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU Le Décret N° 2006-031 du 27 janvier 2006, portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du dimanche 26 mars 2006 jusqu'au mercredi 29 mars 2006, Madame **Christiane TABELE OMITCHESSAN**, Ministre des Travaux Publics et des Transports, est chargée de l'intérim du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité, pendant l'absence de Madame **Léa D. AHOUGBENOU HOUNKPE**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 mars 2006

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MFE 4 - METFP 4 - MCCPPD 4 - SGG 4 -
Autres Ministères 19 - Départements 6 - JORB 1